Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 126 (1981)

Heft: 3

Artikel: La Revue Militaire Suisse en 1941

Autor: Bauer, Eddy / Tapernoux, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344369

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Revue Militaire Suisse en 1941

Contexte

- Le 1^{er} mars, adhésion de la Bulgarie au Pacte tripartite.
- Le 2, entrée de la Wehrmacht en Bulgarie.
- Le 4, débarquement des Anglais en Grèce.
- Le 25, adhésion de la Yougoslavie au Pacte tripartite. Chute du régent Paul, avènement de Pierre II.
- Du 26 au 29, victoires anglaises en Erythrée et en Ethiopie.
- Les 27-28, défaite navale italienne au cap Matapan.
- Le 31, démarrage de l'offensive Rommel en Libye.

Lu dans le numéro de mars 1941

L'armée et la politique de la France à la veille de la défaite

La République française a voulu donner à ses institutions militaires un caractère essentiellement défensif, en se condamnant par avance, mais sans oser en faire l'aveu public, à abandonner à ses adversaires éventuels, non seulement l'initiative de la guerre, mais encore tout l'énorme avantage de l'initiative stratégique. Là-dessus, tous les ministres entre 1924 et 1939 et tous les délégués français à Genève, soit à la Conférence du Désarmement, soit à la Société des Nations, ont toujours répété les mêmes banalités. Qu'une pareille conception, s'agissant d'un grand Etat comme la France, fût erronée dans son principe, personne, sans doute, ne s'avisera de le contester aujourd'hui, mais elle s'adaptait exactement à l'antimilitarisme foncier, encore que latent, du régime, où le «militaire» était considéré comme un organe à peu près inutile du corps social et tout juste tolérable, moyennant de rigoureuses précautions, jusqu'au moment prochain où le progrès des institutions internationales permettrait de le casser aux gages. Conséquemment, dans la mesure de crédits étroitement mesurés, la préférence fut toujours donnée à la réserve sur l'active, au béton et au fil de fer sur le char d'assaut, à l'aviation de chasse sur le bombardier; que si, au mois de septembre 1939, la flotte française ne comptait pas que des unités légères ou sous-marines, ce fut grâce à l'obstination et à l'adresse de quelques grands chefs, comme les amiraux Durand-Viel et Darlan qui surent gagner à des idées plus saines les ministres Leygues et Piétri, et faire voter par surprise au Parlement la mise en chantier des deux cuirassés type *Dunkerque*, puis des deux cuirassés de 35 000 tonnes type *Richelieu*...

Capitaine Eddy Bauer

Comment fixer un fusil mitrailleur en vue du tir de nuit

Le groupe de cbt reçoit fréquemment la mission de s'installer, à la nuit tombante, en bordure d'un cheminement (route, chemin, taillis, ruisseau, etc.) avec l'ordre d'interdire le passage à l'ennemi qui viendrait à s'y aventurer. Cette mission sera remplie avant tout au moyen du F. M. Or, que se passe-t-il dans la plupart des cas? Le chef de groupe choisit l'emplacement de tir, y fait installer le F. M.; chacun se terre et se camoufle au mieux. Les sentinelles sont placées, ainsi que le guetteur chargé de déclancher le feu. Ce guetteur, placé en avant de l'arme, en liaison visuelle avec le tireur, a tellement peur d'être atteint par le feu ami qu'il se fortifie autant par derrière que par devant! Il a d'ailleurs parfaitement raison, car l'arme, placée en général seulement sur deux appuis ou sur mottes, est rien moins que stable. Il me souvient d'un exercice à mon école d'aspirants, où un F. M., installé et pointé de jour dans la plaine de Mauvernay, n'avait atteint, en tir de nuit, aucune des quelque 50 cibles H placées 200 m en avant, malgré les innombrables magasins qui furent brûlés. En revanche, la mitrailleuse, installée dans des conditions identiques, fit merveille et nos camarades mitrailleurs ne manquèrent pas de relever l'écrasante supériorité de leur machine sur le F. M.

Si le tir de nuit est si peu efficace en temps de paix, qu'en serait-il dans l'excitation du combat? Il y a tout lieu de penser que les balles iraient frapper loin de l'objectif assigné et, qu'en d'autres termes, le F. M. ne remplirait que le rôle d'un épouvantail, rôle plus dangereux qu'utile pour nous...

Plt Marc Tapernoux